



C.N.R.P.

Club Noiséen de Randonnée Pédestre
Association loi 1901 - Agrément Jeunesse et Sports :
93SP329 - Affiliée FFRP
Siège social : 8/10 MPT Marcel Bou
49 rue du Docteur Sureau
93160 NOISY-LE-GRAND ☎ 06-17 04 05 15
Email : cnrp93@gmail.com
Internet : <http://www.cnrp93.com>



1ter, place des martyrs de la Résistance
et de la Déportation
93110 Rosny-sous-Bois
☎ 01.48.54.00.19
Internet : <https://www.randopedestre93.fr>

Assurance R.C.P. : WTW-GROUPAMA Département Sport Immeuble
Quai 33 33/34 quai De Dion Bouton – CS70001 -
92814 Puteaux ☎ 09 72 72 01 19
ffrandonnee@grassavoye.com - Contrat n° : 41789295M / 0002

Garantie financière :
GROUPAMA Assurance-crédit & Caution 132 rue des Trois Fontanot
92000 Nanterre - ☎ 33(0)149313131
Contrat N° 4000716162/0

Le 20 janvier 2024

NOTICE D'INFORMATION

Week-End Marche Nordique « SEMUR EN AUXOIS » du 26 avril au 28 avril - NG-2024-03

Le séjour est ouvert aux adhérents du CNRP, inscrits à l'activité marche nordique et titulaires de la licence FFRandonnée 2023/2024 avec l'assurance RC ou plus. Si places disponibles, ouverture possible à d'autres licenciés FFRandonnée 2023/2024 avec l'assurance RC ou plus.

Nombre de participants : 25 au minimum, 30 au maximum.

PROGRAMME :

Vendredi 26 avril	<i>Départ à 9h en covoiturage pour Semur-en-Auxois (21). Arrêt de 10mn en cours de route. Déjeuner : Pique-nique personnel à prévoir à Semur-en-Auxois. A 14h, visite guidée de Semur-en-Auxois (office de tourisme). Durée : 1h30 A 16h, départ d'une marche nordique de 4 Km "découverte des alentours de Semur-en-Auxois" Visite de la biscuiterie Mistral et dégustation.</i>
Samedi 27 avril	<i>Départ à 8h30 en covoiturage pour Flavigny-sur-Ozerain (21). A 9h, départ d'une marche nordique de 8 Km. "Des Anis au vignoble" (O.T). Den. +250m. Pique-nique tiré du sac à Flavigny. Visite libre de l'abbaye de Flavigny (Anis de Flavigny) et du village (beau village de France). A 14h, reprise des voitures pour Alisé Ste. Reine. A 14h30, visite guidée du Muséoparc d'Alésia. Durée : 1h. Visite libre du village (Statue de Vercingétorix, vestiges gallo-romaines). Retour en voiture à Semur-en-Auxois.</i>
Dimanche 28 avril	<i>Restitution des Chambres après ménage. Flânerie libre sur le marché (place Notre Dame). A 10h30, départ en voiture pour Buffon (21) . A 11h, départ pour une marche nordique de 7 Km "Buffon et le canal de Bourgogne". Den. +60m Pique-nique en cours de parcours. A 14h30, visite guidée (1h) de la Grande Forge de Buffon. (18ème siècle) classée au patrimoine des monuments historiques. A 15h45, départ en voiture et retour à Noisy le Grand. Arrêt de 10mn en cours de route. Arrivée vers 18h45.</i>

Les marches nordiques ne se feront pas forcément dans cet ordre et pourront être modifiées, selon la météorologie et la forme physique des participants, une rapide réunion d'informations sera organisée la veille au soir pour déterminer l'organisation de la journée du lendemain.

RENSEIGNEMENT : Responsables séjour = Jacques Bonnet : 06 17 04 05 15 et Martine Lejars : 06 18 13 43 33

HEBERGEMENT	Maison Familiale et Rurale	10 rue du Couvent 21140 SEMUR EN AUXOIS
--------------------	----------------------------	--------------------------------------------

Chambres : **draps et linge de toilette non fournis** (Literie 90x 190).

Le séjour est réservé en **pension complète** avec **pique-nique le midi**. Pas de prise en compte de régime alimentaire particulier.

COÛT DU SEJOUR

Coût fixé à 168 euros

Ce prix comprend :

- La pension complète en chambre occupation double, quelle qu'elle soit, du dîner du 1^{er} jour au pique-nique du dernier jour avec la taxe de séjour incluse
- L'accompagnement des groupes de randonnées par 2 animateurs du CNRP pour 3 jours et les visites
- L'immatriculation tourisme

Ne sont pas compris

- Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement).
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris".



INSCRIPTION

Les pré-inscriptions sont ouvertes à compter du 26 janvier 2024. **Cette pré-inscription sera matérialisée par le dépôt d'un chèque, d'un virement ou d'une CB de réservation de 100 € (chèque à l'ordre du CNRP), plus la prime d'assurances facultative à prendre dès la préinscription (11 €)** en avertissant le responsable du séjour.

Les préinscriptions seront closes le 10 février 2023. S'il y a plus de 30 préinscrits, les organisateurs étudieront s'il est possible d'accroître le nombre de participants pour le séjour, dans le cas contraire, une commission se réunira pour établir la liste des participants. Les adhérents, n'ayant pu y participer, se retrouveront prioritaires pour les prochains voyages.

ASSURANCES FACULTATIVES

Vous trouverez, annexés à cet envoi, les conditions générales relatives à ces assurances et le bulletin de souscription.

Si vous souhaitez profiter de tout ou partie de cette offre, nous vous invitons à :

- Remplir le bulletin de souscription et à déterminer le montant à payer (ex : **11 euros** pour l'annulation voyage)

- Nous renvoyer le formulaire au moment de l'inscription définitive

Votre inscription deviendra définitive après le renvoi du bulletin d'inscription signé sous 8 jours.

Lors du début du séjour, il vous faudra être en conformité avec la réglementation sanitaire en vigueur à cette date.

A adresser à : Jacques Bonnet 49 rue du docteur Sureau 93160 Noisy-Le-Grand

PAIEMENTS

- Préinscription: **100 €** dont frais d'immatriculation tourisme 5 €
ou **100€** majorés du montant des assurances souscrites. Ex : assurance annulation (**+11 €**).
- Solde du séjour avant le 25 mars 2024 : **68 €**

Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre du CNRP.

Le paiement par CB est autorisé, attention, toutes les CB ne prennent pas en compte l'assurance annulation ou COVID.

DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS

Les participants seront regroupés de façon à constituer des équipages de 4 personnes par véhicule.

(Environ **508 kms** aller-retour Noisy-le-Grand / Semur-en-Auxois et **50 kms** sur place).

Les responsables du week-end géreront la contribution de chacun au frais de déplacement (**voir article 4.7 du Règlement Intérieur**).

Le coût du partage est estimé à **50 €** par personne, sur la base de 4 adhérents par voiture (dont **22,40 €** de péage).

FRAIS DE RESOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION SI ASSURANCE

- Annulation faite avant le **25 février 2024** : restitution des sommes versées avec **retenue de 30 € de frais de dossier**
- Annulation faite entre le **25 février et le 25 mars 2024** : retenue de 50% du montant total du séjour
- Annulation postérieure au **25 mars 2024** : retenue de 100% du montant total du séjour

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION SANS ASSURANCE

- Remboursement uniquement si un(e) remplaçant(e) est trouvé(e) **avec retenue de 30 € par dossier d'inscription.**

CESSION DU SEJOUR

- Avant le départ, un voyageur peut céder son voyage à un autre participant titulaire d'une licence FFRandonnée valide ou d'un Pass-Rando-Découverte valide.
- Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire. Cependant, les contributions EIT et UEIT ainsi que les primes d'assurances éventuellement souscrites resteront acquises à la structure organisatrice.
- Le participant remplaçant devra effectuer la phase d'inscription (voir paragraphe INSCRIPTION ci-dessus)

RECOMMANDATIONS

Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la marche nordique pour apprécier pleinement ce séjour et de penser à l'équipement de base du marcheur (vêtement de pluie, chaussures, bâtons de marche, lacet de rechange, **gourdes**, etc...)

Je m'engage sur l'honneur à participer avec bonne humeur à l'intégralité des réjouissances ainsi qu'à toutes les activités.

En vous souhaitant, par avance, un agréable séjour, nous vous adressons nos cordiales salutations de randonneur.

L'équipe Responsable Tourisme

PJ : Annexe 12bis. Obligation d'information des articles R211-6 et R211-12 du Code du tourisme

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables à la permanence de l'Association ou sur le site de l'association

<https://www.cnrp93.com/week-ends-semaines-et-plus>

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre - 64 rue du Dessous des Berges 75013 Paris N° IM075100382 Tél. 01 44 89 93 90 CENTRE D'INFORMATION : tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z- SIRET : 303 588 164 00051.